PRÉFÈTE
DE L'INDRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 29 juillet 2026

Une sécheresse inédite qui oblige à repenser nos usages de l'eau

Appel à votre responsabilité pour un usage sobre de l'eau

L'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté aujourd'hui sous la présidence de la DDT. Composé des principaux acteurs concernés par la gestion de l'eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et des services de l'État, l'ORE assure une veille continue et propose au préfet des mesures adaptées aux conditions locales.

Malgré quelques pluies prévues jeudi, le mois de juillet 2026 devrait figurer parmi les plus secs depuis le début des relevés avec seulement 9 mm en moyenne dans le département. Depuis le mois de février, la pluviométrie s'est systématiquement montrée déficitaire à l'exception de la première décade de mai : - 30 % en mars, - 70 % en avril, - 10 % en mai, - 70 % en juin, - 80 % en juillet. Ainsi, il n'est tombé que 150 mm dans l'Indre sur les 5 derniers mois contre plus de 300 habituellement. En parallèle, les températures ont été presque constamment au-dessus des normales.

La situation de la ressource en eau est donc critique avec presque tous les paramètres hydrologiques qui ont battu ou sont proches de leurs records absolus alors que nous ne sommes que fin juillet : humidité des sols, débits des rivières, nombre de cours d'eau assec… Les prévisions météorologiques envisagent une période de forte chaleur durable et aucune pluie dans les 10 prochains jours.

Ainsi, la préfète décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le samedi 1er août 2026 à 00h01,** pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	
ALERTE	
ALERTE RENFORCÉE	Modon, Théols, Trégonce
CRISE	Anglin Amont, Anglin Aval, Arnon, Bouzanne, Claise, Fouzon, Indre Amont, Indre Aval, Ringoire, Creuse, Cher, Gartempe, Indrois-Tourmente, Nappe du Cénomanien

Tous les bassins sont désormais au moins en alerte renforcée. L'arrosage des espaces verts (pelouses, massifs fleuris…) est désormais interdit dans l'ensemble du département. L'arrosage des terrains de sport est interdit dans les bassins en crise et autorisé uniquement de 20h à 8h sur les bassins en alerte renforcée. Au vu des prévisions météorologiques, il est probable que tous les bassins passent en crise la semaine prochaine.

L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté et est également disponible sur le site VigiEau : https://vigieau.gouv.fr/. Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex

PRÉFÈTE
DE L'INDRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS

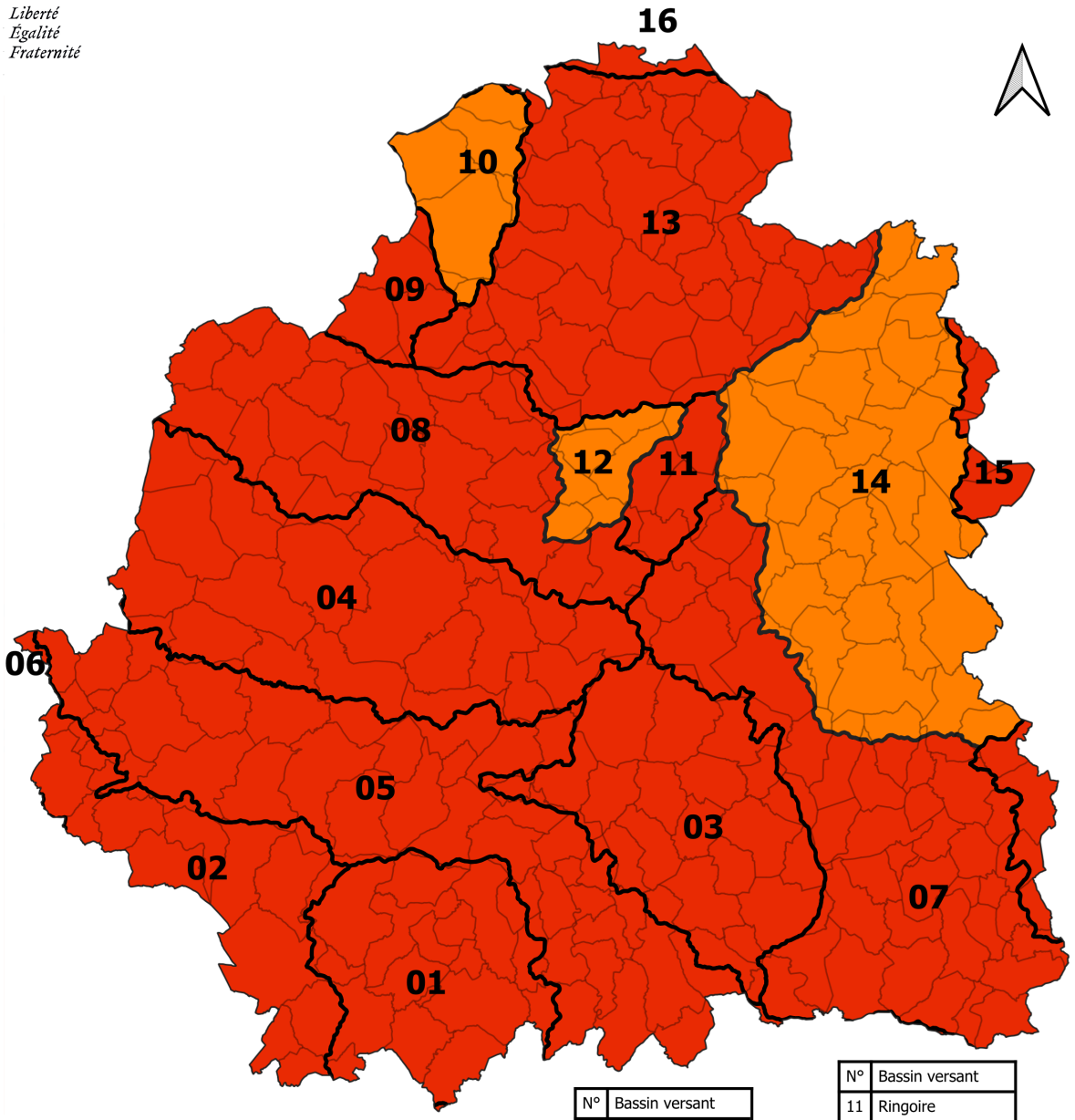

N°	Bassin versant
01	Anglin amont
02	Anglin aval
03	Bouzanne
04	Claise
05	Creuse
06	Gartempe
07	Indre amont
08	Indre aval
09	Indrois-Tourmente
10	Modon

N°	Bassin versant
11	Ringoire
12	Trégonce
13	Fouzon
14	Théols
15	Arnon
16	Cher

Légende

Communes

Zone d'alerte

- Sans restrictions
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

0 18 36 km

Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 29/07/2026
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIRE RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex

PRÉFÈTE
DE L'INDRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025

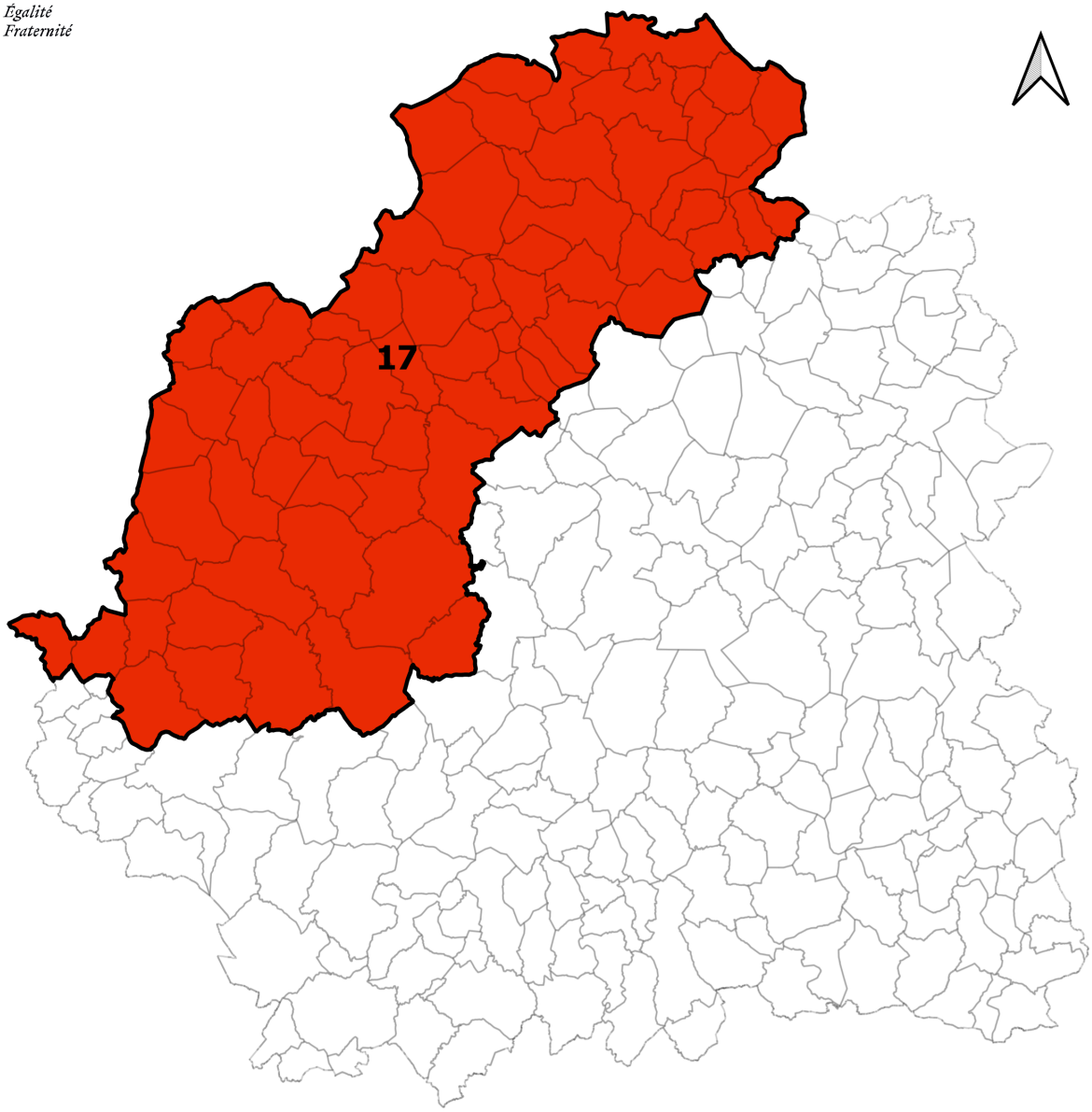

Légende

Communes

Zone d'alerte

Crise

N°	Nappe
17	Cénomanien

0 18 36 km

Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 08/07/2026
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIRE RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex